

En Roue Libre



ON VOUS RACONTE LE CTC

N° 224
quadrimestriel - début octobre 2025



Sur les routes du Rallye du Beaujolais



LAFORET IMMOBILIER

VENTE-LOCATION
GESTION

24 rue de Thizy
69400 VILLEFRANCHE

TEL : 04 74 608 608



BIANCHI

LOOK

GRANVILLE

+33(0) 474 098 068
newbikecafe@hotmail.com

COLNAGO

KTM

GITANE

www.new-bike.fr

MERIDA

CONWAY

VICTORIA



ZAC d'Épinay
100 rue du Tacot Beaujolais
69400 Gleizé

François Pralus
MAÎTRE CHOCOLATIER
758 rue Nationale - 69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE
Tél. 04 74 68 89 67 - www.chocolats-pralus.com

La Praluline®
Créée en 1955 par Auguste Pralus, cette brioche aux pralinés haut de gamme, souvent limitée mais jamais égaleée, est confectionnée à base d'amandes de Valence et noisettes du Piémont choisis chez les meilleurs producteurs. Celles-ci sont d'abord grillées puis enrobées de sucre et enfin concassées avant de se lover au cœur d'une pâte moelleuse. Entourée dans la grande tradition de la pâtisserie française, la Praluline® est exportée partout en France ainsi que dans le monde entier. Les aficionados de la Praluline® ne s'embarrasseront pas de convenances : dorée à souhait, ils la fendent à la main. Sublime !

758 Rue Nationale à Villefranche – 04 74 68 89 67

Induscopies

Graphisme
Impression
Signalétique

04 74 68 83 36
pro@induscopies.fr
www.induscopies.com
57 Boulevard Gambetta
69400 Villefranche sur Saône

La revue En Roue Libre est imprimée chez Induscopies

LES EQUIPIERS

CYCLING CLUB

VENTE - ATELIER - ETUDE POSTURALE
MONTAGE À LA CARTE - CAFÉ - LOCATION

ZA du Grand Rivolet 01090 MONTCEAUX www.lesequipiers.cc 04 28 44 10 08

GUYOT
Tôlerie Industrielle
www.guyot-tolerie.com

À vos côtés depuis 1966
84 Route du champ de la Croix
69640 LACENAS
Tél 04 74 67 33 78 | Fax 04 74 67 31 02

Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce message.

Assurance & Protection
Epargne & Retraite

AUTO, HABITATION, SANTÉ, PRÉVOYANCE, ÉPARGNE, RETRAITE...

DEVOCOUX CARRESE SARAT
ABEILLE VILLEFRANCHE
160 Rue de la République
69400 Villefranche sur Saône
04 74 04 01 64
villefranche@abeille-assurances.com

abeille-assurances.fr

AU PETIT COIN FLEURI

217, rue d'Anse
69400 Villefranche-s/S
Tél. 04 74 68 72 67

Brice FAVRE
Infographie R&D

brice.favre@interstiss.com

04 72 54 02 02
konystart.com

KONY-START / INTERSTISS
7, Boulevard des Frères Lumière
42360 Panissières

KONY START

EPINAY AUTOMOBILES
Parc épinay • 421, rue de la chapelle
69 400 GLEIZE



Allianz

Stéphane PERROT
Agent Général d'Assurances
N° Orias 09 049 572

**PARTICULIERS - PROFESSIONNELS
SANTE - EPARGNE - PLACEMENTS**

108 rue Nationale
69400 Villefranche
stephane.perrot@agents.allianz.fr

Tél. 04 74 62 49 50
Fax 04 74 62 49 54

DU MARDI AU VENDREDI
9H 12H - 14H 19H
LE SAMEDI
9H 12H - 14H 18H

TÉL. 04 74 68 09 62
2125 route de VILLEFRANCHE
ZAC VIADORÉE - 69480 ANSE

esprit-velo@orange.fr
esprit-velo.com

INFOS

CT CALADOIS n° Fédéral : 00692

(N° à rappeler pour correspondance avec la FFCT)

Siège :

Maison des Associations Sportives
535 avenue Saint-Exupéry
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
ctcaladois@gmail.com

Site Internet : www.ctcaladois.com

Courrier

Cyclotouriste Caladois
Maison des Associations Sportives
535 avenue Saint-Exupéry
Boîte à lettres n° 18
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Présidence

Didier Petit
06 01 95 29 11

Secrétaire

Jean-Paul Jayr

Responsable Sécurité
Bernard REBENAQUE

En Roue Libre

Christophe GRAVELEAU

Envoyez vos articles et photos à :
cgraveleau.perso@outlook.fr

Trésorerie

Jean-Pierre BILLET

**prochain numéro
mai 2026**



5 président(e)s du CTC regroupés lors de notre dernière AG.

De gauche à droite :

Marie-Thérèse GOUTTEFANGEAS (2002>2005)

Bernard LAPLANCHE (1992>1995) – Daniel GAY (2006>2018)

Guy VIGNAUD (2019>2023) Didier PETIT (2024>----)

quelques mots de votre rédacteur

Pour ce nouveau numéro, je souhaitais vous informer en toute transparence que j'utilise désormais l'Intelligence Artificielle (IA) pour corriger et optimiser certains rédactionnels. Cet outil me permet d'améliorer encore la qualité et la fluidité de nos contenus.

J'utilise pour cela le **Chat Mistral, une solution française**, que j'ai choisie pour sa pertinence et sa fiabilité.

N'hésitez pas à me faire part de vos retours ou suggestions : votre avis est précieux pour continuer à progresser ensemble.

Christophe GRAVELEAU

Au SOMMAIRE

Page 6 : agenda 2026

Page 8 : le baromètre 2025 des villes cyclables

Page 10 : de Montagny à Ollegio Castello

Page 12 : en route vers le Stelvio

Page 16 : le 73^{ème} Rallye du Beaujolais

Page 22 : l'AG du CTC

Organigramme 2026 du Cyclotouriste Caladois

<u>Bureau du CTC - Pool Administratif</u>		<u>Conseil d'Administration</u> 12 membres			<u>Présidents d'honneur</u>
Président : Didier PETIT	Vice-Président : André JACQUET	Eric AMIRAUT, Jean-Pierre BILLET, Christophe GRAVELEAU, Pascale HUMBERT, André JACQUET, Jean Paul JAYR Maurice MOULIN, Didier PETIT, Gilbert PRIGENT Bernard REBENAQUE, Yvonne THOMAS, Alexandre TOMASSI	Réviseur Comptable : Colette DARMET		Jacques Clément Bernard LAPLANCHE Bernard CHAGNY Marie-Thérèse GOUTTEFANGEAS Daniel GAY Guy VIGNAUD
Sécurité : Bernard REBENAQUE – Adjoint : Gilbert PRIGENT	Trésorerie /Comptabilité : Jean-Pierre BILLET – Adjointe : Pascale Humbert				
Secrétariat : Jean-Paul JAYR – Adjoint : Alexandre TOMASSI					
Relation FFVélo – Statuts - AG : Didier PETIT					
<u>Parcours – Fléchages</u>	<u>Accueil Nouveaux adhérents</u>	<u>Séjours</u>	<u>Contacts – Annonceurs</u>	<u>Site Internet</u>	<u>Rallye du Beaujolais</u>
André JACQUET Eric AMIRAUT Jean-Yves CHEVALIER Bernard LAPLANCHE Maurice LAPALUD Maurice MOULIN Yves PRATO Daniel ROTTIER	Didier PETIT + Tous les membres du CA	Maurice MOULIN Bernard REBENAQUE Eric AMIRAUT	Pascale HUMBERT Alain MATHIEU Christian PELLETIER	André JACQUET Gilbert PRIGENT	Constitution d'une équipe par secteur d'activité
	<u>Fichier central licenciés</u>	<u>Réception Brevets</u>	Équipe à prévoir à chaque brevet		<u>Marche – VTT</u> André JACQUET Maurice PASSOT
En Roue Libre	<u>Soirée Conscrits et Nouveaux adhérents</u>				
Christophe GRAVELEAU Yvonne THOMAS Pascale HUMBERT	Didier PETIT et les membres du CA Marie-Thérèse GOUTTEFANGEAS Françoise MARVALIN		CDLM – Ligue- OMS Didier PETIT Eric AMIRAUT	Vêtements Yvonne THOMAS Bernard REBENAQUE	Photos – Vidéos Danielle PUZIN Maurice PASSOT Jean REDOUX André JACQUET

MARCHE / VTT

DIMANCHE 1 ER FEVRIER 2026



LE CTC VOUS INVITES POUR CETTE JOURNÉE DÉTENTE

Rendez vous à 9h au parking de l'auberge de la ferme des granges à Légny
(Aux Pont Tarrets prendre la direction de Valsonne, faire 500m et à droite)

**une marche de 2h environ
pour 8kms préparée par
André JACQUET**

**un parcours VTT proposé
par Maurice PASSOT**

Joindre un chèque pour le repas
de 30€ X Nombre de personnes
à l'ordre du CTC

Date limite d'inscription le 25 janvier 2026

Chèques à adresser par courrier à
André Jacquet
30 chemin de ronde 69400 ARNAS
Tel : 06 43 18 62 74
Courriel : jacquetdd@gmail.com



RDV VERS MIDI AU RESTAURANT

**Remarque : ceux qui ne veulent pas marcher ou faire du vtt,
peuvent nous rejoindre au restaurant en s'inscrivant au repas.**

Calendrier 2026 : 1^{er} semestre.

	9h00	9h00	9h30	8h00	8h00	7h30
	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
JEU 1	DIM 1 Marche/VTT	LUN 2	DIM 1 11	MER 1	VEN 1 Rallye Gleizé	LUN 1
VEN 2		MAR 3	LUN 2	JEU 2	SAM 2	MAR 2
SAM 3	DIM 4 02	MAR 4	MAR 3	VEN 3	DIM 3 67	MER 3
LUN 5	JEU 5	MER 4	MER 4	SAM 4	LUN 4	JEU 4
MAR 6	VEN 6	JEU 5	JEU 5	DIM 5 16	MAR 5	VEN 5
MER 7	SAM 7 1 ^{ere} P. Satonay C	MAR 6	VEN 6	LUN 6 19	MER 6	SAM 6
JEU 8	DIM 8 17	LUN 9	DIM 8 12	MAR 7	JEU 7	DIM 7 73
VEN 9	MAR 10	MAR 10	LUN 9	MER 8	VEN 8 70	MAR 9 Séjour Hendaye
SAM 10	DIM 11 03 Licences+ERL	MER 11	MAR 10 Séjour Théoule	VEN 10	DIM 10 71	MER 10
DIM 11	LUN 12 Licences+ERL	JEU 12	MER 11	SAM 11	LUN 11	JEU 11
MAR 13	VEN 13 1 ^{ere} pédalée	VEN 13	JEU 12	DIM 12 20	MAR 12	VEN 12
MER 14	SAM 14	SAM 14 conscrits	SAM 14	LUN 13	MER 13	SAM 13
JEU 15	DIM 15 154	DIM 15 14	MAR 14	JEU 14	VEN 14 66	DIM 14 107
VEN 16	LUN 16	LUN 16	MER 15	MER 15	LUN 15	MAR 16
SAM 17	MAR 17	MAR 17	JEU 16	SAM 16	SAM 16	MER 17
DIM 18	13	MER 18	VEN 17	DIM 17 72	LUN 17	JEU 18
LUN 19	JEU 19	JEU 19	SAM 18	SAM 18	LUN 18	VEN 19
MAR 20	VEN 20 1 ^{ere} P. Poncharra	SAM 21	DIM 19 51	MAR 19	MAR 19	SAM 20
MER 21	DIM 22 06	DIM 22 Brevet 100 km	MER 22	VEN 22	MER 20	DIM 21 110
JEU 22	LUN 23	LUN 23	MER 22	JEU 23	SAM 23	LUN 22
VEN 23	MAR 24 Licences	MAR 24	VEN 23	VEN 24	DIM 24 100	MER 24
SAM 24	DIM 25 15	MER 25	SAM 25	LUN 25	LUN 25 115	JEU 25
LUN 25	JEU 26	JEU 26	DIM 26 Brevet 150 km	MAR 26	MAR 26	VEN 26
MAR 27	VEN 27	VEN 27	LUN 27	MER 27	MER 27	SAM 27
MER 28	SAM 28 1 ^{ere} P. Chassieu	SAM 28	MAR 28	JEU 28	DIM 28 112	LUN 29
JEU 29	DIM 29 109	MER 29	MER 29	VEN 29	VEN 29	MAR 30
VEN 30	LUN 30	JEU 30	JEU 30	SAM 30	SAM 30	DIM 31 62
SAM 31	MAR 31	MAR 31				

No des parcours : se reporter à la base de données pour le détail de ces parcours

5 juillet : 121

**Nous vous invitons tous à participées aux 1ères pédalées
au profit de la Ligue contre le cancer.
Cette année le CTC organise le 2^{ème} RDV à Arnas.**



Et au Brevet des 100km qui se tiendra le 22 mars

Brevet des 100 kms 2026								
Brevet de 100 kms			Brevet de 100 kms (80)			Brevet de 100kms (65)		
Openrunner n° 13886960			Openrunner N° 13886970			Openrunner N° 13917565		
Localités	Km	Routes	Localités	Km	Routes	Localités	Km	Routes
Stade	0	D44	Stade	0	D44	Stade	0	D44
Beauregard	4	◀	Beauregard	4	◀	Beauregard	4	◀
Fareins	6	► D75	Fareins	6	► D75	Fareins	6	► D75
Chaleins	10		Chaleins	10		Chaleins	10	
St Trivier/ Moignans	18	◀ ▶ D27	St Trivier/ Moignans	18	◀ ▶ D27	St Trivier/ Moignans	18	◀ ▶ D27
Sandrans	26		Sandrans	26		Sandrans	26	
La Chapelle du Châtelard	29	◀ D80	La Chapelle du Châtelard	29	D7	La Chapelle du Châtelard	29	► D80
St Georges sur Renon	34	► D67	St Germain/Renon	32	► D7b	Villars les Dombes	37	
St André le Bouchoux	38		Marlieux	35	D90	Lapeyrouse	41	
Km	42	► VO	St Nizier le Désert	40	► D70	Ambérieux en Dombes	47	
Servas	45		Le Plantay	46	D70	Savigneux	52	
Lent	48	► D22	Villars les Dombes	52	D904	Ars sur Formans	54	D936
Dompierre/Veyle	54		Lapeyrouse	56		Jassans-Riottier	59	
Chalamont	63	► VO	Ambérieux en Dombes	62		St Exupéry	65	
Le Plantay	70	D70	Savigneux	67				
Villars les Dombes	75	D904	Ars sur Formans	69	D936			
Lapeyrouse	80		Jassans-Riottier	75	►			
Ambérieux en Dombes	86		St Exupéry	80				
Savigneux	90							
Ars sur Formans	93	D936						
Jassans-Riottier	98	►						
St Exupéry	103							

Un départ décalé serait préférable pour une arrivée quasiment groupée, c'est-à-dire 7h45 pour le 100 km, 8h30 pour le 80 et 9h pour le 65 km.

Assemblée Générale : Activités prévues en 2026

- > **Dimanche 1er février** : Marche – VTT - Départ à Légyne suivie d'un repas à La Ferme des Granges
- > **Chaque samedi de février** : Premières Pédalées organisées par le CCRML 69
 - **Samedi 7 février** : à Sathonay-Camp
 - **Samedi 14 février** : à la salle multisports l'Escale à Arnas organisée par le CTC
 - **Samedi 21 février** : à Vindry-sur-Turdine
 - **Samedi 28 février** : à Chassieu
- > **Du samedi 7 au samedi 14 mars** : séjour CTC à Théoule-sur-Mer dans les Alpes-Maritimes
- > **Samedi 14 mars** : Soirée Conscrits et Nouveaux Adhérents à la salle du Palais des Sports à Villefranche
- > **Dimanche 22 mars** : Brevet des 100 kms suivi d'un mâchon à l'arrivée à la maison des Associations
- > **Dimanche 26 avril** : Brevet des 150 kms suivi d'un mâchon à l'arrivée à la Maison des Associations
- > **Du samedi 6 au samedi 13 juin** : Séjour CTC au Pays Basque à Hendaye (Pyrénées Atlantiques)
- > **Du samedi 11 au samedi 18 juillet** : Semaine Européenne de Cyclotourisme à Heerenveen aux Pays-Bas
- > **Du samedi 2 au samedi 9 août** : Semaine Fédérale Cyclotourisme 2026 à Château-Gontier sur Mayenne
- > **Dimanche 4 octobre** : Rallye du Beaujolais

Le 4ème baromètre des villes cyclables françaises : édition 2025

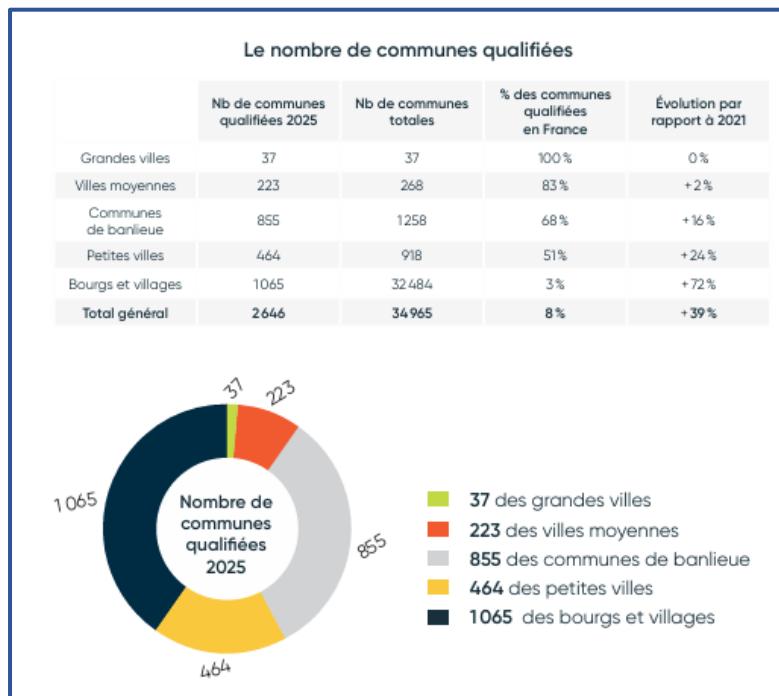
Texte : Michel BONNARD

Du 28 février au 2 juin 2025 la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) a lancé sa 4ème édition de la plus grande enquête citoyenne sur le vélo au quotidien en France : **le baromètre des villes cyclables.**

Les 3 précédentes éditions (2017, 2019 et 2021) avaient permis d'obtenir la reconnaissance nationale et d'afficher les

ambitions locales La 4ème édition (2025) a confirmé l'intérêt de nos concitoyens pour le vélo dans une démarche participative avec **384 301 répondants (+21% par rapport à 2021)** et **2644 communes qualifiées (+ 39% par rapport à 2021)**. Des chiffres qui reflètent le ressenti général et l'attente des citoyens Français sur l'émergence d'un véritable système vélo !

Pour la 4ème édition du baromètre des villes cyclables, les 5 catégories de classement reposent sur une approche mêlant démographie et critères sociaux-spatiaux : « **Grandes villes** », « **Villes moyennes** », « **Communes de banlieue** », « **Petites villes** » et « **Bourgs et villages** ».



Porté par la FUB depuis 2017, ce baromètre recueille la parole des cyclistes mais aussi de celles et ceux qui aimeraient pouvoir rouler en toute sécurité si les conditions étaient meilleures. Véritable levier de plaidoyer, il met en avant les communes pionnières, incite les autres à progresser et contribue à légitimer les politiques cyclables auprès des décideurs.

Les résultats complets de ce baromètre ont été publiés le 18 septembre 2025 sur le site de la FUB → <https://www.fub.fr>

Dans ce baromètre 2025, chaque ville se voit attribuer une note allant de **1 (négatif)** à **6 (positif)**, à partir d'une moyenne obtenue sur 5 thèmes. Les communes sont ensuite classées sur une échelle allant de **A + (excellent)** à **G (très défavorable)** pour qualifier le « **climat vélo** ».

Les 5 thèmes du « climat vélo »

- la sécurité de son déplacement à vélo (continuité et qualité des aménagements, etc...).
- le confort de son trajet (entretien, signalisation, etc...).
- les efforts de la commune pour améliorer la situation.
- l'équipement de la commune en stationnement vélo et services essentiels (réparation, entretien, etc...).
- le ressenti général.

Le barème des notes du « climat vélo »

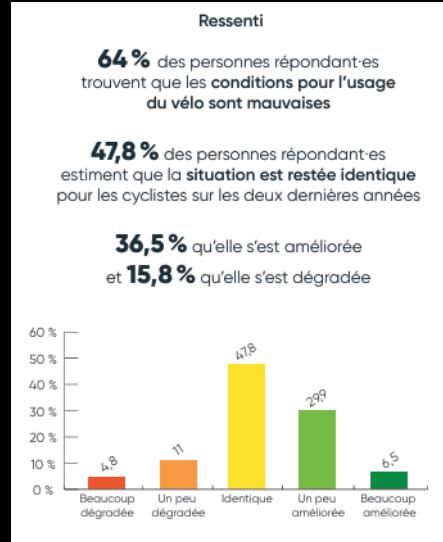
A +	Excellent (> 4,6)
A	Très favorable (4,3 – 4,6)
B	Favorable (3,9 – 4,3)
C	Plutôt favorable (3,5 – 3,9)
D	Moyennement favorable (3,1 – 3,5)
E	Plutôt défavorable (2,7 – 3,1)
F	Défavorable (2,3 – 2,7)
G	Très défavorable (< 2,3)

Synthèse des résultats du baromètre des villes cyclables 2025.

Publication par la FUB le 18 septembre 2025.

Répartition par catégorie	Le podium des villes	Note	Le barème du « climat vélo »	
Grandes villes. Lyon est 4ème avec une note de 4,03 et un climat vélo favorable en B	Grenoble (38) Strasbourg (67) Rennes (35)	4,37 4,15 4,05	A	Très favorable (4,3 – 4,6)
Villes moyennes.	Bourg-en-Bresse (01) Gujan-Mestras (33) La Rochelle (17)	4,32 4,16 4,15	A B B	Très favorable (4,3 – 4,6) Favorable (3,9 – 4,3) Favorable (3,9 – 4,3)
Communes de banlieue. A Villefranche-sur-Saône le climat vélo est défavorable : 2,51 en F	St-Aubin-de-Médoc (33) Le Teich (33) Le Bourget-du-Lac (73)	4,72 4,67 4,64	A + A + A +	Excellent (> 4,6) Excellent (> 4,6) Excellent (> 4,6)
Petites villes.	Andernos-Les-Bains (33) Bretignolles-s/Mer (85) Val-de-Reuil (27)	4,52 4,45 4,44	A A A	Très favorable (4,3 – 4,6) Très favorable (4,3 – 4,6) Très favorable (4,3 – 4,6)
Bourgs et villages.	Notre-Dame-de-Monts (85) Vieux-Boucau (40) Soulac-sur-Mer (33)	4,77 4,67 4,45	A + A + A	Excellent (> 4,6) Excellent (> 4,6) Très favorable (4,3 – 4,6)

Suite à ce baromètre 2025, le climat vélo en France s'améliore légèrement par rapport à 2021 (+3 %), mais reste médiocre et très inégal selon les territoires. Les cyclistes estiment que les municipalités françaises doivent poursuivre leurs efforts.



Quels sont les principaux enseignements nationaux de ce baromètre ?

- Ces résultats soulignent que la sécurité, la qualité et la continuité du réseau sont au cœur des attentes de tous les usagers, quel que soit leur niveau de pratique.
- Quelles sont les priorités ? :
 - un réseau cyclable complet et sans coupure (19 %),
 - l'entretien des pistes et bandes cyclables (19 %),
 - la modération de la vitesse des véhicules motorisés en ville (18 %),
 - des itinéraires vélo rapides et directs (13 %),
 - des stationnements adaptés et sécurisés (12 %).
- Plusieurs enjeux s'imposent :
 - Proposer des alternatives crédibles à la voiture individuelle, dont le poids économique devient de plus en plus lourd pour les ménages. Le vélo apporte une réponse immédiate, simple et accessible.
 - Dans un contexte budgétaire contraint, il représente une solution sobre, capable à la fois de réduire les dépenses publiques à long terme et d'améliorer concrètement le quotidien des habitants et habitantes dès aujourd'hui.
 - C'est aussi un puissant levier de santé publique : il lutte contre la sédentarité, favorise l'activité physique et contribue au bien-être de chacun.

Les grandes villes confirment leur rôle de locomotives du vélo en France.

Grenoble, Strasbourg et Rennes restent des références historiques, mais de nouvelles communes se distinguent (Clermont-Ferrand, Lyon et Toulouse) et affichent des progressions remarquables. Ces résultats montrent que lorsqu'une ville investit dans le vélo, les effets sont rapides et visibles.

D'autres communes, situées à proximité immédiate de grandes villes ou de villes moyennes, profitent des améliorations réalisées dans ces pôles urbains. Elles bénéficient de la dynamique existante. Les cyclistes bénéficient ainsi d'infrastructures plus sûres, continues et confortables, favorisant la pratique quotidienne.

En conclusion de ce baromètre 2025, la FUB lance un appel à la mobilisation

Le baromètre vélo 2025 ne s'arrête pas à une photographie de l'existant : il ouvre des perspectives d'action. Avec plus de 334 000 contributions, il traduit une aspiration claire, portée par des cyclistes comme par des non-cyclistes désireux de se déplacer en toute sécurité dans leur commune. A l'horizon des

municipales 2026, il devient un outil citoyen précieux pour éclairer les débats, interroger les bilans de mandats et inspirer de nouveaux engagements. Sans prescrire de solutions toutes faites, il donne aux élus, associations et citoyennes des clés pour construire ensemble des politiques adaptées à chaque territoire. Les messages sont forts et convergents : le vélo n'est pas une option marginale mais une attente partagée, qui touche à la fois au

pouvoir d'achat, à la santé, à l'inclusion et à l'attractivité des communes. Partout, il peut apporter des réponses concrètes et rapides. En 2026, les collectivités auront une occasion unique : transformer cette expression citoyenne massive en décisions ambitieuses. Le baromètre vélo n'est pas une fin en soi, mais un tremplin. Sa force repose désormais sur celles et ceux qui s'en empareront pour bâtir des territoires plus justes, plus sûrs et plus accueillants.

Dans ce baromètre la ville de Villefranche-sur-Saône a obtenu une note de **2,51 F Défavorable** (entre 2,3 – 2,7)

Mais pour progresser et faciliter les déplacements à vélo, la Communauté d'Agglomération de Villefranche-Beaujolais-Saône a mis en œuvre différentes actions

La Communauté d'Agglomération de Villefranche-Beaujolais-Saône s'engage à promouvoir l'usage du vélo comme mode de transport quotidien :

- Un schéma directeur des aménagements cyclables pour 2022 à 2032 englobe 18 communes sur 2 départements et 17 autres communes dans le département du Rhône (69) dont un centre urbain dense autour de Villefranche-sur-Saône avec 4 communes périurbaines : Jassans-Riottier, Limas, Gleizé et Arnas.
- Un service de libre-service et de location.
- Des aides à l'acquisition d'un vélo.
- Des stationnements et stations de réparation.
- Des actions de sensibilisation et de nombreuses initiatives mises en place pour rendre les trajets à vélo plus sûrs, plus simples et plus agréables

Selon l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière 3 432 personnes sont mortes sur les routes en France en 2024, dont **224 cyclistes**. Les cyclistes représentent 7 % des décès totaux, mais 16 % des blessés graves et 20 % des blessés avec séquelles. **87 %** des morts à vélo sont des hommes. **A vélo, nous sommes très vulnérables. Circuler à vélo nécessite donc une vigilance accrue et une prudence de tous les instants.**

Sources :
FUB – Dossier de presse sur le baromètre 2025 des villes cyclables.
Agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône.
Observatoire national interministériel de la sécurité routière.

Montagny > Oleggio Castello : Un voyage à vélo entre France et Italie Du 11 au 18 juillet 2025

Récit & Photos : Maurice Moulin

11 juillet 2025 – Le soleil se lève à peine sur Montagny, près de Givors, quand notre petit groupe de 12 cyclistes s'élance pour une aventure qui nous mènera jusqu'en Italie. Destination : **Oleggio Castello**, ville jumelle de Montagny, nichée au bord du lac Majeur. Un **Ducato** nous suit, chargé de nos valises, tandis que nous attaquons les premières pentes du **col du Granier**.

La montée est exigeante : **9,5 km à 5-6 % de moyenne**, avec des passages plus raides côté Saint-Pierre-d'Entremont. À **1 933 m d'altitude**, le col nous offre une vue imprenable sur les Alpes. La descente vers **Montmélian** est un pur bonheur, et nous terminons la journée à l'hôtel « *La Clef des Champs* », après **141 km** et **1 850 m de dénivelé**. Les jambes commencent à parler, mais l'excitation est intacte.

12 juillet – Aujourd'hui, c'est le **col du Pré** qui nous attend. **12 km à 8 % de moyenne**, avec des rampes à 10 % sur les trois derniers kilomètres. Les paysages sont à couper le souffle, surtout quand nous faisons une pause au **lac de Roselend**, ses eaux turquoise reflétant les sommets environnants. Mais le défi n'est pas terminé : le **Cormet de Roselend** nous attend, avec ses **6 km** pour atteindre **1 968 m**. La descente vers **Bourg-Saint-Maurice** est vertigineuse, et nous arrivons à l'**Hôtel Angival**, épuisés mais ravis : **107 km** et **2 450 m de dénivelé** au compteur.

13 juillet – Direction l'Italie ! Le **col du Petit-Saint-Bernard** nous sépare de la frontière. **25 km d'ascension** pour atteindre **2 188 m**, puis une descente euphorique vers le **val d'Aoste**. L'accueil à l'**Hôtel Rendez-Vous**, à **Châtillon**, est chaleureux. Nous avons parcouru **116 km** et gravi **2 050 m** aujourd'hui, mais le sourire ne nous quitte pas.

14 juillet – Dernière étape avant la destination finale : **Oleggio Castello**. Quelques bosses à avaler, et nous voilà arrivés ! Le **comité de jumelage** nous réserve un accueil des plus chaleureux. Le soir, un dîner dans un restaurant dominant le **lac Majeur**, en compagnie de nos hôtes italiens, scelle cette journée inoubliable. Nous sommes logés dans un gîte, après **118 km** et **410 m de dénivelé**.

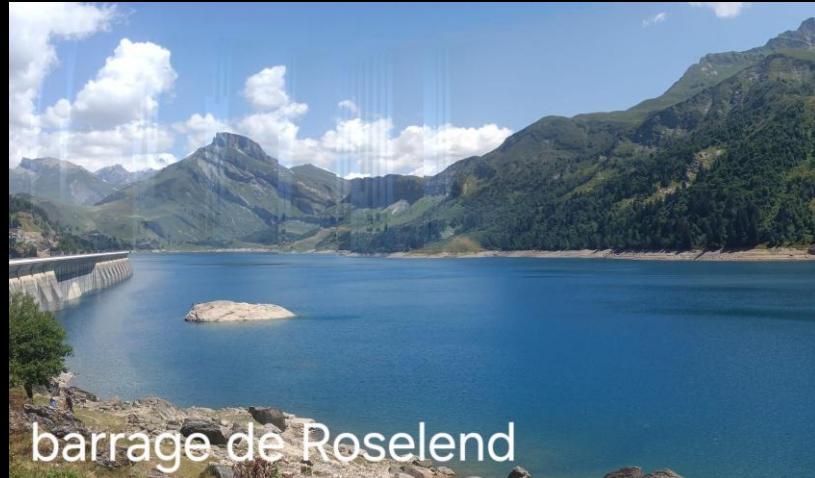


15 au 17 juillet – Trois jours pour explorer la région. D'abord, **50 km autour d'Arona**, une ville pleine de charme. Puis, le **tour du lac d'Orta**, avec une montée de **7 km** vers des villages perchés, offrant des vues à couper le souffle. Enfin, l'ascension du **col de Montoronne**, face aux **îles Borromées**, d'où l'on domine les lacs **d'Orta et Majeur**. Chaque pédalée est une découverte, chaque paysage une récompense.

18 juillet – Il est temps de rentrer. Certains prennent le train, tandis que d'autres regagnent la France en **Ducato**, via **Turin** et le **tunnel du Fréjus**.

Épilogue :

Ce voyage restera gravé dans nos mémoires : des **paysages grandioses**, des **défis sportifs** relevés avec panache, et surtout, la **chaleur humaine** du comité de jumelage d'Oleggio Castello. Une aventure à vélo, mais bien plus que cela : une **rencontre entre deux cultures**, unies par la passion du cyclisme et l'amour des belles choses.



Le Passo Stelvio... le plus beau col d'Europe !

Récit & Photos : Bernard Chagny

Quand on a mis ses roues une fois dans les Dolomites, difficile de ne pas y retourner. C'est ce que nous avons fait, ma compagne et moi, au printemps dernier. Ce fut un long périple en caravane, débuté le 30 avril pour une première étape de Clermont-Ferrand jusqu'au lac Majeur, en passant par le tunnel du Fréjus. Cette première séquence a duré cinq jours. Nous y avons effectué quatre sorties à vélo : tour du lac Majeur, tour du lac d'Orta, et visites de Milan et de sa majestueuse cathédrale. Ensuite, un transfert de 135 km vers l'est nous a menés jusqu'au lac d'Iséo, où nous avons enchaîné trois sorties à vélo et gravi nos trois premiers cols.

Les cols mythiques des Dolomites, dépassant souvent les 2000 mètres, étaient encore enneigés à cette période de l'année. Il fallait jouer avec le temps. Notre troisième étape nous a conduits au lac de Caldaro, près de Trente. Bienvenue dans le monde des pourcentages que nous retrouverions plus tard, supérieurs à 14 % ! Jusqu'alors, le temps avait été maussade, et la petite laine était de rigueur.

Le 19 mai, nous avons enfin fait notre entrée dans le vif du sujet : les Dolomites. Predazzo, joli village typique du Sud-Tyrol, nous a accueillis pour une semaine dans un camping ACSI haut de gamme, situé sur la route du Passo Rolle. Avec le retour du soleil, nous avons commencé notre moisson de cols avec enthousiasme. Au sommet du Rolle, nous avons poursuivi sur un chemin rapidement enneigé pour un aller-retour jusqu'au Passo della Costazza (2175 m). Un autre jour, nous avons enchaîné le Passo Valles (2030 m) et le San Pellegrino, avec ses 17 % côté Falcade. Encore 18 % sur les trois derniers kilomètres du Passo di Lavazé, et un paysage à couper le souffle sur le massif enneigé du Latemar. Les photos et vidéos s'accumulaient à une vitesse folle. En 1978, lors de ma première visite ici, c'était encore l'ère des pellicules diapos 24x36 de 25 poses. À l'époque, on réfléchissait à deux fois avant d'appuyer sur le déclencheur. Cette modération forcée a sans doute aiguisé notre sens du cadrage.

Pour éviter de franchir les Passo Pordoi et Falzarego avec la caravane, nous avons fait un grand détour par Bolzano et Brunico, avant d'atteindre Cortina d'Ampezzo, le cœur des Dolomites. Sur le parcours, un arrêt de deux jours à Chiura nous a permis de monter sur le magnifique plateau des Alpes de Siusi, en passant devant l'imposant pilier du Sciliar (2444 m).

Le 22 mai, nous nous sommes installés dans un camping à Cortina. Rien n'avait changé : le Tofana di Rose (3225 m) dominait toujours aussi majestueusement la vallée. Les cols environnants, rendus célèbres par le Giro d'Italia — le Falzarego (2105 m), le Valparola (2196 m), le Giau (2236 m) et le Tre Croci (1809 m) — nous ont tous vu passer. Nous y avons ajouté trois belles randonnées pédestres : le tour des Cinque Torri, le tour des Tre Cime di Lavaredo et l'aller-retour au lac de Sorapis, sans oublier la magnifique piste cyclable de la vallée di Cadore.

La prochaine étape fut Canazei, au fond du Val di Fiemme. À cause de la caravane, et pour les mêmes raisons qu'à l'aller, nous avons refait le détour par Bolzano avant de repasser par Predazzo. Le 7 juin, la caravane était installée sur un terrain de camping au cœur de Canazei. J'y étais déjà venu avec le club dans les années 1970... je ne me souviens plus exactement ! À l'époque, pas le moindre octet pour sauvegarder nos souvenirs : carnets et petits papiers, aujourd'hui égarés dans les déménagements. Au pied de la Marmolada (3343 m), point culminant des Dolomites, une palette de cols prestigieux s'offrait à nous : le Fedaia (2054 m),

le Pordoi (2239 m), le Sella (2244 m), le Sella del Culac (2018 m) et le Gardena (2121 m). Nous avons eu la chance de gravir tous ces cols, longs d'une vingtaine de kilomètres avec des pourcentages entre 8 et 12 %, sous un soleil généreux. Le vert des forêts d'épicéas contrastait avec l'ocre des parois découpées. Si les cyclistes s'y régalaient, une autre catégorie prend aussi son pied : les motards. Leur flot continu, bien que bruyant, ne peut être blâmé, car enchaîner ces épingle à cheveux doit procurer une immense satisfaction. Nous n'avons pas résisté à l'envie de chausser les chaussures de marche pour gravir une partie du Piz Boè (3152 m).

Avant-dernière étape : la station de Prato allo Stelvio, atteinte le 14 juin. Nous voici tout au nord, à la frontière autrichienne. Avant le point d'orgue qu'allait être le Passo Stelvio, nous avons décidé de nous attaquer à un autre monument : le Passo del Rombo (2491 m). Ce col frontalier de 30 km, très exigeant, est magnifique. La végétation s'estompe au fur et à mesure de l'ascension, laissant place à un décor minéral. Il faisait frisquet au sommet, et le soleil ayant disparu, nous avons convenu de redescendre pique-niquer 700 mètres plus bas.

Mardi 17 juin, ce fut le grand jour. Le beau temps était au rendez-vous, tout comme la forme. Nous voilà partis pour les 27 km d'ascension, les 1900 mètres de dénivelé et les 48 virages. La période d'échauffement fut courte, et nous étions rapidement dans le dur. En traversant Trafoi, une pensée pour le champion italien de ski alpin Gustavo Thöni, toujours résident ici, champion du monde et olympique à Sapporo en 1972. À 9 km du sommet, à 2100 mètres d'altitude, le col se dévoile enfin avec son empilement de virages époustouflant. À partir de là, c'est magique : nous étions au pied du massif de l'Ortles (3905 m), qui nous dominait de toute sa hauteur. Ce jour-là, il y avait particulièrement du monde : cyclistes et motards. 2758 mètres, comme l'indiquait la pancarte officielle du col, et l'appareil photo crépitait. Le pique-nique fut pris au sommet, le long d'un mur de neige. Ce serpentin m'a confirmé que le Passo Stelvio est le plus beau col que j'aie jamais gravi parmi les 2200 que compte mon palmarès du « club des cent cols ». C'était la quatrième fois que j'atteignais le sommet, par ses trois versants : Bormio, l'Umbrail et Trafoi. Le lendemain, nous avons ajouté un nouveau col à notre liste en grimpant le Passo Resia (1507 m), le col le plus bas pour passer en Autriche.

La dernière étape s'est déroulée dans le Val di Sole, à Peio. Nous y avons fait deux belles sorties. Quand on parle du Passo Stelvio, le Passo Gavia arrive inévitablement dans la conversation, en référence au Giro d'Italia et aux duels légendaires de Coppi, Bartali et bien d'autres. C'est ainsi que, le 20 juin, nous étions dans le Gavia : 17 km très pentus pour atteindre 2621 mètres d'altitude depuis Ponte di Legno. Comme toujours, des paysages sublimes, agrémentés de lacs de montagne aux eaux turquoise. Le plateau au sommet mérite d'être parcouru pour photographier la statue de l'aigle, omniprésente. Le lendemain, descente du Val di Sole par la piste cyclable et montée à Madonna di Campiglio par le Passo Campo Carlo Magno (1681 m). Cette station, connue pour ses compétitions de ski alpin, se situe au pied du massif de la Brenta, autre haut lieu des Dolomites.

C'est ainsi que s'est achevée cette campagne d'Italie dans les Dolomites. Avec ses paysages magnifiques, cette région est vraiment propice au cyclotourisme, où d'innombrables pistes cyclables en bon état longent les cours d'eau sur des centaines de kilomètres. Je ne saurais trop vous encourager à y poser vos roues !

Passo Della Costazza



Les 5 Torri



**Le Passo Lavaze
et ses passages à 18%**



Sasso Longo



Pour les amateurs de cols

IT-BS-0701a	Passo dei Tre Termini	701m	09-05-2025	
IT-BG-0809c	Colle del Giogo	809m	10-05-2025	
IT-BG-1016	Colle Dedine	1016m	10-05-2025	
IT-BG-1153	Sella	1153m	10-05-2025	
IT-BG-1242	Colle di Caf	1242m	10-05-2025	
IT-BG-1281	Il Colletto	1281m	10-05-2025	
IT-BS-1109b	Forcella di Sale	1109m	11-05-2025	
IT-BS-1126	Forcella di Gasso	1126m	11-05-2025	
IT-BS-1164	Passo Croce di Marone	1164m	11-05-2025	
IT-TN-1455	Passo del Redebus	1455m	13-05-2025	au Lac Caldonazzo
IT-TN-1343	Passo del Sommo	1343m	14-05-2025	
IT-TN-1614	Passo Coe	1614m	14-05-2025	
IT-VI-1496	Passo di Vena di Sotto	1496m	14-05-2025	
IT-VI-1545	Passo di Vena di Sopra	1545m	14-05-2025	
IT-VI-1566	Bocchetta degli Alpini	1566m	14-05-2025	
IT-VI-1767	Forcella Molon 1	767m	14-05-2025	
IT-VI-1781	Valico di Valbona	1781m	14-05-2025	
IT-TN-0811	Passo Camporcino	0811m	15-05-2025	
IT-TN-1654	Valico di Monte Bondon	1654m	15-05-2025	
IT-TN-0557	Sella di Vignola	0557m	17-05-2025	
IT-TN-1298	Passo Cost	1298m	18-05-2025	
IT-TN-1414	Passo di Vezzena	1414m	18-05-2025	
IT-TN-1909	Passo del Colbricón	1909m	20-05-2025	à Predazzo
IT-TN-1988	Passo Rolle	1988m	20-05-2025	
IT-TN-2175	Passo della Costazza	2175m	20-05-2025	
IT-TN-1443	Passo di Pramadiccio	1443m	23-05-2025	
IT-TN-1816	Passo di Lavazé	1816m	23-05-2025	
IT-BZ-1989	Passo di Oclini	1989m	23-05-2025	
IT-BL-2030a	Passo Valles	2030m	24-05-2025	
IT-TN-1947	Passo di San Pellegrino	1947m	24-05-2025	
IT-TN-1745	Passo di Costalunga	1745m	25-05-2025	
IT-BZ-1729	Sella di Russis	1729m	28-05-2025	à Chiusa
IT-BZ-1863	Passo Eores	1863m	28-05-2025	
IT-BZ-1992	Passo delle Erbe	1992m	28-05-2025	
IT-BL-2236	Passo Giau	2236m	31-05-2025	à Cortina D'Ampezzo
IT-BL-2105a	Passo Falzarego	2105m	04-06-2025	
IT-BL-2196	Passo di Valparola	2196m	04-06-2025	
IT-BL-2054b	Passo Fedaia	2054m	09-06-2025	à Canazei
IT-BL-22391	Passo Pordoi	2239m	10-06-2025	
IT-BZ-2018	Sella del Culac	2018m	11-06-2025	
IT-BZ-2213	Passo del Sella	2213m	11-06-2025	
IT-BZ-2244	Passo del Sella	2244m	11-06-2025	
IT-BZ-2491	Passo del Rombo	2491m	15-06-2025	à Prato Allo Stelvio
IT-BZ-2758	Passo dello Stelvio	2758m	17-06-2025	
IT-BZ-1507	Passo di Resia	1507m	18-06-2025	
IT-BS-2621	Passo di Gavia	2652m	20-05-2025	à Peio
IT-TN-1681	Passo Campo Carlo Magno	1681m	21-06-2025	

Soit 47 cols dont 13 à plus de 2000m





en montant le Gavia



et enfin le Stelvio



Le 73ème rallye du Beaujolais, un bon cru pour cette année 2025.

Texte : Michel BONNARD

Photos : André JACQUET, Maurice PASSOT, Jean REDOUX, Michel BONNARD.

Dimanche 5 octobre 2025, une météo clémente et ensoleillée a encouragé les cyclotouristes et les randonneurs à pied à venir visiter notre belle région beaujolaise.

Au final, 509 participants : 473 cyclos et 36 marcheurs ont sillonné les routes du Beaujolais.

Nous remercions sincèrement la famille ROMANY, propriétaire du Château de la Brasse, pour nous avoir hébergés ainsi que Benjamin CHALON, exploitant le domaine viticole, qui nous a accueilli chaleureusement.



Château de la Brasse à Charentay.

Les 3 parcours « vélo » tracés par notre expert André JACQUET ont fait découvrir le vignoble Beaujolais à travers des villages et territoires typiques comme Saint-Julien, Blacé, Saint-Etienne-la-Varenne, Villié-Morgon, Chiroubles et la colline de Brouilly.

Sur le parcours long, après le col du Truges, un raidard à 18% sur la route du Bois Neuf à Chiroubles a surpris nombre de cyclistes. Un avant-goût avant de monter à la chapelle de Brouilly.



Village de Saint-Etienne-la-Varenne



Colline de Brouilly.



Le dimanche précédent, le 28 septembre 2025, un beau soleil nous avait accompagnés lors de la reconnaissance des parcours du rallye. Ci-dessus une photo dans le cuvier du château

Sur un parcours tracé par André JACQUET et Maurice LAPALUD, la rando « marche » a eu du succès.



Une partie de l'équipe des bénévoles entourant Antonin ROLLAND et Benjamin CHALON.



L'équipe dédiée aux inscriptions travaille en binôme.



L'enregistrement informatique des inscriptions.



Café et brioche avant de partir.

Merci à Mr JAMBON et à Mr PORTIER pour leur présence au départ avec Didier PETIT.



Un sous-groupe de cyclos au départ depuis l'avenue Saint-Exupéry



La traditionnelle équipe des Colombiens « Café de Colombie » avec Antonin ROLLAND.



Une belle participation de nos amis du TAC Cyclo qui ont publié sur leur site Internet un sympathique message de remerciement : « *Une très bonne organisation, plusieurs ravitaillements bien fournis et le délicieux repas à l'arrivée avec le saucisson cuit dans le gène, sans oublier la traditionnelle Praluline, spécialité Roannaise* ».



Le CT Grenoblois a reçu la coupe du plus grand nombre de participants (plus de 30).



En famille, « la valeur n'attend point le nombre des années ».



Comme le dit le proverbe,
« l'union fait la force »



Au ravitaillement, le bon moment
pour recharger les batteries.



Le saucisson au gène, une spécialité culinaire du Beaujolais à la période des vendanges.

L'équipe chargée des plateaux repas à l'arrivée nous accueille avec le sourire.





Après l'effort, le réconfort autour d'un mâchon dans la cour du château.



La remise des récompenses avec Jean-Paul JAYR, Maurice MOULIN et Bernard LAPLANCHE.



Une animation musicale avec Gilles et Rita
GUILLEMIN à l'accordéon et au chant



Rencontre entre 2 présidents l'actuel (Didier PETIT)
et le précédent (Guy VIGNAUD).



Lundi matin 6 octobre 2025, un dernier merci à Benjamin CHALON pour son accueil.



Le CTC lors de la reconnaissance du rallye le 28 septembre 2025 au Château de la Brasse.

l'Assemblée Générale 2025 du CTC en images

Texte : Michel BONNARD

Photos : Michel BONNARD – André JACQUET – Danielle PUZIN.

Vendredi 05 décembre 2025, **Didier PETIT**, Président du CTC, ouvre l'Assemblée Générale devant une salle bien remplie (**environ 100** personnes inscrites ou représentées) et entame son rapport moral.



Après la lecture de son rapport moral, **Didier PETIT** passe le relais à **Jean-Pierre BILLET** qui présente le rapport financier de l'exercice 2025 (bilan – compte de résultat – comptes analytiques). Le rapport certifié de **Colette DARMET**, réviseur des comptes, est lu par **Jean-Paul JAYR**. Le CTC se porte bien sur le plan financier.





Jean-Paul JAYR, secrétaire, présente aussi le rapport d'activité 2025 puis les perspectives et les manifestations de 2026.



Bernard PERRUT (Conseiller Régional Auvergne - Rhône-Alpes) nous adresse ensuite ses remerciements et ses encouragements pour le rôle central que nous occupons en tant qu'association sportive : la possibilité de pratiquer en toute amitié une activité physique, tout en renforçant le lien social.

Pascale HUMBERT, chargée des partenariats, remercie tous les sponsors qui nous apportent leur soutien sans oublier **Alain MATHIEU** qui l'épaulle dans sa fonction



Maurice MOULIN, organisateur de nos séjours cyclotouristes, fait un point d'avancement sur les projets déjà lancés pour 2026



Yvonne THOMAS, lit le rapport de **Christophe GRAVELEAU**, chargé de la confection de notre revue « En Roue Libre » et rappelle les différentes possibilités de diffusion d'En Roue Libre (bulletin papier à venir chercher – envoi postal possible – version numérique). **Yvonne** rappelle que cette revue est un moyen d'échange et de partage et que chacun peut proposer des articles et des photos de ses randonnées ou de ses centres d'intérêt pour enrichir le bulletin.

Gilbert PRIGENT qui a proposé sa candidature au Conseil d'Administration est élu à l'unanimité. Merci à lui pour son engagement. Le **CA** comprendra donc **12** membres en 2026.





Les récompenses : Michel BONNARD qui a parcouru **12 400 km** à 2 roues non motorisées de janvier à octobre 2025 au fil de ses voyages et sorties cyclo.

Maurice MOULIN qui le talonne avec **12 000 km** au cours de nombreux séjours en étoile et autres randos cyclo.

Les membres du Conseil d'Administration avec **André JACQUET** au tire-bouchon et **quelques adhérents** ont organisé le buffet dînatoire dans cette magnifique salle des Echevins.



Un rappel d'histoire pour cette salle des Echevins : Siège des Echevins de 1529 à 1928 puis de la municipalité de Villefranche, le bâtiment actuel a été reconstruit en 1581 puis agrandi du côté de la cour en 1589 puis en 1648. Le bâtiment est transformé en Maison Commune sous la Révolution et devient Mairie sous l'Empire. Des réfactions eurent lieu successivement au XIXème et au XXème siècle.



Retrouvailles d'anciens Présidents (te) avec le Président actuel **Didier PETIT**

Nous remercions enfin les adhérents qui ont tenu le bureau des émargements en début de séance : **Françoise MARVALIN** et **Marcelle JAYR** ainsi que **Jean REDOUX** et **Danielle PUZIN** qui ont œuvré à la projection.

AG du CTC du 5 décembre 2025

Rapport moral du Président

Je vous remercie de votre présence à cette Assemblée Générale.

Un mot est très important pour moi, c'est le mot **COMMUNICATION**.

Notre club est à l'aube de sa 77ème année de création.

Durant toutes ces années le CTC, non sans mal, a su durer et progresser avec les nouvelles technologies, les courriers postaux ont été remplacés par les E-mails. Notre revue en roue libre " ERL " est majoritairement en format papier et pour qu'elle perdure,

1° Il faut venir la récupérer le jour de sa distribution et, si vous ne le pouvez pas, COMMUNIQUER entre vous pour vos déplacements ou pour la faire récupérer par un autre adhérent.

2° Il faut bien-sûr l'alimenter en lui donnant des infos.

Vous pouvez toutes et tous transmettre aux membres du bureau vos résumés, petits ou grands, que Christophe, notre rédacteur, s'efforcera de mettre en page.

Cela fait partie de la **COMMUNICATION**.

Tout comme se déplacer plus nombreux sur les manifestations organisées par les clubs voisins. Pour cela, une fiche des rallyes cyclo sera éditée, et je dis bien « cyclotouristes », pour que les personnes désirant s'y rendre puissent s'inscrire. Ce qui permettra, si besoin, de mettre en place un covoiturage et d'envisager une prise en charge du prix de l'inscription, partielle ou totale.

Cela fait partie aussi de la **COMMUNICATION**.

Notre traditionnel début de saison nous réunit, pour un grand nombre d'entre vous, pour la journée Marche et VTT du mois de février. Un changement de lieu pour cette journée vous sera détaillé plus tard par Jean Paul, lors de la présentation des évènements du club pour 2026.

Là aussi il faudra de la **COMMUNICATION**.

Après réflexion le bureau a pris la décision d'organiser une manche des « Premières pédalées » contre le cancer le 14 février 2026, (jour de la Saint-Valentin ou bien entendu tout le monde s'aime...) et comme nous ne sommes pas très nombreux à nous y rendre, vous aurez l'occasion de vous distinguer par votre bénévolat à l'organisation ... si vous le souhaitez évidemment.

Là encore **COMMUNICATION**.

Personnellement, je pense que le Conseil d'Administration s'est investi au mieux pour le C T C jusqu'à ce jour. Nous nous dépensons sans compter aux affaires du club et nous le faisons au nom de l'amitié, espérant être le plus juste dans nos décisions.

Ceci est ma **COMMUNICATION**.

Je vous remercie de votre écoute.

Votre président, Didier Petit

ASSEMBLEE GENERALE - 5 décembre 2025

RAPPORT D'ACTIVITES

Les activités d'un club sportif comme le nôtre sont fortement liées à des critères particuliers. L'âge, les aptitudes naturelles, la santé (bien-sûr le plus important), la condition physique, la disponibilité, et d'autres encore.

Il faut donc avoir en tête que ce sport exigeant ne sera pas le même pour chacun d'entre nous. L'essentiel étant de se retrouver pour passer du bon temps avec des personnes qui sont sensiblement du même niveau et, surtout, qui ont des envies et des objectifs communs.

Les manifestations traditionnelles du CTC se sont déroulées tout au long de cette saison 2025 et vous avez pu en lire des compte-rendus dans les revues En Roue Libre mises en page par Christophe Graveleau notre rédacteur en chef. A celles-ci se sont ajoutées les sorties organisées par des cyclos motivés pour changer d'air et, pour certains, d'aller sur des challenges plus spécifiques et souvent exigeants car ambitieux.

Les activités de 2025 :

La saison a commencé le dimanche 2 février avec notre rando pédestre et VTT organisée par André Jacquet. Elle a regroupé une soixantaine de nos membres au départ de St Julien. Les vététistes, au nombre de 9, ont fait un joli tour, concocté par Maurice Passot.

Cette matinée s'est terminée par un bon repas au restaurant du Relais Beaujolais à Denicé où on a retrouvé d'autres membres qui ne souhaitaient pas randonner.

Durant 3 samedis du mois de février (au lieu des 4 habituels) se sont enchaînées les Premières Pédalées, le 1^{er} février à Genas où se sont rendues, malgré un temps froid, Odile et Christiane, puis le samedi 15 février à Vindry sur Turdine toujours avec nos deux courageuses et sur le parcours de la marche Colette, Françoise, Marithé et André. Enfin, le 22 février, à Craponne avec encore Odile et Christiane et Didier en plus, sous une pluie froide.

Le samedi 8 mars s'est tenue notre Soirée des conscrits et des nouveaux adhérents.

Nous étions une centaine à honorer 17 conscrits présents qui ont reçu, par des adhérents bien choisis, le traditionnel bouquet et assister au diaporama monté comme habituellement par Danielle Puzin.

Puis ce fut au tour de 7 nouveaux adhérents entrés en 2024 qui ont posés pour la photo.

Merci à ceux qui ont contribué à l'organisation de cette soirée amicale et joyeuse avec un nouveau préposé aux bugnes, Bernard Ruez.

Le dimanche 16 mars a eu lieu notre brevet de 100km sur un parcours préparé par André entièrement dans la Dombes. Tous les cyclos, dont certains n'ont fait que le moyen parcours, se sont retrouvés à l'arrivée autour d'un mâchon bien organisé par quelques volontaires et tout cela dans une bonne ambiance.

Du 29 mars au 5 avril, une quinzaine de cétécistes se sont rendus à Salou en Espagne pour ce séjour d'une semaine à l'Estival Park Slimar organisé par Maurice Moulin. Le reportage photo d'Eric Amirault dans l'ERL N°222 nous relate une anecdote incroyable et heureusement sans conséquence qui va rester dans les annales du club, la traversée d'une rivière, ou plutôt d'un torrent, bien compliquée.

Le samedi 22 mars, nos 2 baroudeurs, Didier Sol et Christophe Graveleau se sont lancés sur le BRM 200km de Feurs. Vous pouvez lire ou relire leur reportage dans l'ERL N°222.

Le 26 avril, Didier Sol repart sur les routes, une nouvelle fois au départ de Feurs pour le brevet de 300kms, « inratable » selon lui.

Mais ce n'est pas tout pour lui car il remet ça le 23 mai pour cette fois 400 kms sur 2 jours en partant de Montluel. Trois BRM de plus à son actif en un mois.

Et, il faut lui ajouter également la Via Allier en cyclo-camping du 5 au 10 juillet pour un périple de 426 kms avec 6000m de D+. Un grand bravo pour tout cela.

Le dimanche 27 Avril c'était le brevet de 150 kms. avec une quarantaine de cyclos sur les 3 parcours dont 7 courageux sur le parcours majeur, difficile, prévu par André.

Très bonne ambiance une fois encore au mâchon d'arrivée à la Maison des Associations. Quelques cyclos ont participé aux rallyes du coin, notamment le 1er mai à Gleizé, le 25 mai à Mizérieux, le 14 juillet à Villars-les-Dombes, le 28 septembre à Saint-Euphémie et récemment à Bully.

Du 17 au 24 mai, Le séjour à Céreste organisé par Maurice a satisfait de nombreux cétécistes et un gros groupe de marcheurs. Les paysages du Luberon ont été très appréciés. Les récits de Daniel Gay et des 4 randonneuses, Fredérique, Marcelle, Véronique et Christine en attestent.

Du 11 au 14 juin, l'Ardéchoise sur 1, 2 ou 3 jours. C'est encore une vingtaine de Cyclos qui ont sillonnés cette belle région. Voir dans l'ERL 223 les textes et photos de Maurice et André.

Du 16 au 26 juin Michel Bonnard s'est lancé dans un périple de 1315 kms, 12400m de Dénivelé positif par la Via-Rhôna et a rejoint les Vosges puis le Jura. Vous pouvez relire son reportage complet dans l'ERL N°223. Bravo Michel, tu nous épates tous !

Le 13 juillet, Pascale Humbert et notre président Didier se sont attelés avec courage au BRA, 180 kms et 4200 m de D+ quand même ! Une sacrée aventure et un reportage à lire ou relire avec une photo de Pascale dans le brouillard que j'aime beaucoup et qui en dit long sur cette journée.

Du 3 au 10août, pour quelques aficionados de la Semaine Fédérale, organisée cette année à Orléans, en reprenant le récit de Daniel, c'était un peu « morne plaine » et « vivement l'année prochaine » !

Le dimanche 6 octobre, notre Rallye du Beaujolais qui a été une réussite tant en nombre de participants (473 cyclos et 36 marcheurs) qu'en organisation. Nous avons eu un très bon accueil au Château de la Brasse par Benjamin Chalon et de bonnes appréciations des participants qui ont déjà dit qu'ils reviendront ... au moins pour l'ambiance.

Merci une nouvelle fois à tous ceux qui se sont impliqués pour cette 73ème édition.

J'espère avoir fait le tour des principales activités du CTC et je vous demande de m'excuser pour celles qui ont pu être oubliées.

Merci à toutes et tous de m'avoir écouté.

Votre secrétaire
Jean Paul JAYR



ASSEMBLEE GENERALE DU 5 décembre 2025

- :- :- :-

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2024-2025

Pour cette année 2025, nous avions prévu que le club soit déficitaire, et il l'est effectivement. Rien de grave cependant, le Rallye du Beaujolais a été un bon cru et nous a rapporté près de 1 400 €, les effectifs sont relativement stables et les dépenses maîtrisées. Le résultat de l'exercice affiche donc un déficit de 1 531 €, mais le club a offert des coupes-vent pour ses membres à hauteur de 4 084 €, et a aussi acheté un ordinateur pour sa comptabilité.

Nous verrons le détail avec le compte analytique

Côté finances, le club dispose d'un fonds disponible important avec des comptes répartis comme suit :

➤ Compte courant CREDIT MUTUEL :	6 840 €
➤ LIVRET BLEU CREDIT MUTUEL :	30 000 €
➤ CAISSE	<u>1 401 €</u>
➤ TOTAL	38 241 €

Sur ces chiffres, il faut toutefois voir que nous avons déjà encaissé un premier acompte de 8 000 € pour le séjour à Hendaye, alors que nous n'avons à ce jour payé que 500€ au centre de vacances (produits et charges constatées d'avance)

Ce qui donne les bilan et compte d'exploitation suivants :

BILAN

ACTIF	BRUT	AMORTIS.	NET	NET ANNEE N-1	PASSIF	NET	NET ANNEE N-1
MATERIEL	3 747	3 462	285	0	FONDS DE L'ASSOCIATION	33 855	34 514
PARTS SOCIALES CREDIT MUTUEL			15	15	RESULTAT DE L'EXERCICE	-1531	-659
STOCK			2 689	2 579	CHARGES A PAYER	2 500	3 200
PRODUITS A RECEVOIR			644	1 152	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	8 000	10 500
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			950	7 170			
DISPONIBILITE :			38 241	36 639			
CREDIT MUTUEL LIVRET BLEU			30 000	26 083			
CREDIT MUTUEL			6840	10 435			
CAISSE			1401	121			
TOTAL			42 824	47 555	TOTAL	42 824	47 555

COMPTE DE RESULTAT

EXERCICE N		EXERCICE N-1
VENTES DE MARCHANDISES	32 724	31 234
PRODUCTION VENUE / SERVICE	2 192	1 006
CHIFFRE D'AFFAIRES NETS	34 916	32 240
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	900	1 400
AUTRES PRODUITS (Cotisations Club et Sponsors)	18 848	19 312
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	54 664	52 952
ACHATS DE MARCHANDISES ET PRESTATIONS	45 751	42 874
VARIATION DE STOCK MARCHANDISES	-110	168
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	885	1 678
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	284	0
AUTRES CHARGES (Cotisations à FFCT)	9 945	9 670
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	56 755	54 390
RESULTAT D'EXPLOITATION (1) - (2)	-2 091	-1 438
PRODUITS FINANCIERS	560	779
CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER	560	779
RESULTAT COURANT	-1 531	-659
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0
BENEFICE OU PERTE	-1 531	-659

La comptabilité analytique permet de mieux cerner les dépenses par poste et leur évolution d'une année sur l'autre

Administration du Club	1 212	1 955	-743	-410	-540
-------------------------------	-------	-------	------	------	------

On retrouve ici les frais de fonctionnement du club, non seulement les fournitures et photocopies, mais aussi les assurances, abonnements et frais ou recettes financiers. Ce poste est toujours déficitaire, cette année un peu plus que les deux années antérieures, mais sans déclin notable

Assemblée Générale	3 230	6 009	-2 779	-3 713	-1 281
---------------------------	-------	-------	--------	--------	--------

Nous avons passé une provision de 2 500 € pour rattacher ces frais à l'exercice concerné.

La formule retenue cette année devrait revenir moins cher toutefois que l'an passé.

Bulletin trimestriel	2 287	-2 287	-3 604	-4 995
-----------------------------	-------	--------	--------	--------

Ce poste reste l'un des plus importants en matière de dépense. Les coûts ont encore été réduits cette année puisque davantage d'adhérents sont passés au numérique, ou que n'étant pas venus chercher leur bulletin, certains membres ont été basculés automatiquement par le club au format numérique. Le nombre d'exemplaires supplémentaires sera réduit également afin d'éviter le gaspillage (10% des revues restent non réclamées). Tous les articles sont évidemment les bienvenus : cyclo sportives, rallyes, 1ères pédalées, séjours, semaine fédérale, etc... tous à vos plumes !

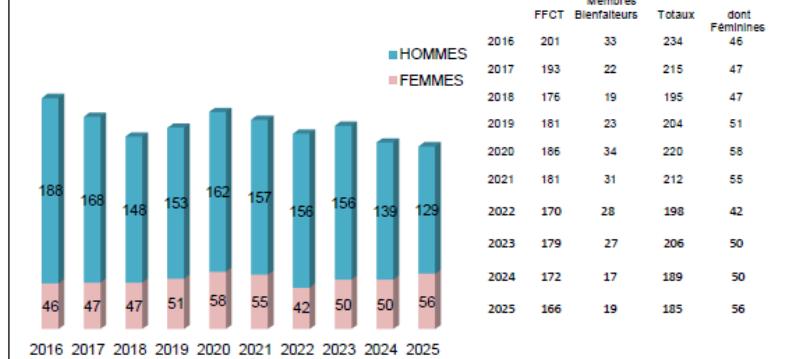
Une personne qui ne récupère pas sa revue passe automatiquement en numérique pour toute l'année.

C'est aussi grâce à la générosité de nos sponsors que nous arrivons à financer notre revue

Cotisations Club/FFCT	13 650	9 910	3 740	3 722	4 350
------------------------------	--------	-------	-------	-------	-------

Après déduction des cotisations reversées à la Fédération, c'est un solde de 3 740 €uros qui revient au club, un revenu dans la droite ligne des années précédentes.

EVOLUTION DU NOMBRE D'ADHERENTS



Postes	Recettes	Dépenses	Soldes	Soldes n-1	Soldes n-2
--------	----------	----------	--------	------------	------------

Produits des partenaires	4 917		4 917	4 785	2 323
---------------------------------	-------	--	-------	-------	-------

Une nouvelle action a été engagée en 2025 et grâce à des visites auprès de nos fidèles sponsors, presque tous ont renouvelé leur cotisation et nous avons deux nouveaux sponsors.

Cette année, nous avons eu 34 sponsors.

On remercie Pascale Humbert et Alain Mathieu pour leur investissement dans ce domaine.

Réception Brevets de 100/150 km	362	-362	-482	-331
----------------------------------------	-----	------	------	------

Les dépenses des casse croûte après l'effort restent modestes, et très appréciés

Réception Conscrits-Nouveaux adhérents	1 043	-1 043	-708	-591
-----------------------------------------------	-------	--------	------	------

La hausse enregistrée cette année est liée au nombre de conscrits, la classe en 5 étant bien représentée.

Rallye du Beaujolais	5 677	4 281	1 396	-839	4 236
-----------------------------	-------	-------	-------	------	-------

Un bon cru cette année, plus de 500 participants, pour un résultat positif de près de 1400€

Ce ne sont plus les chiffres d'antan, mais les participants sont repartis contents et prêts à revenir l'an prochain

Rallye, Organisations diverses et Réception des bénévoles	280	1 298	1 018	-0	-1 668
------------------------------------------------------------------	-----	-------	-------	----	--------

Randonnées Permanentes	0	0	0	0
-------------------------------	---	---	---	---

Sortie Marche-Vtt	0	0	-13	-30
--------------------------	---	---	-----	-----

La marche a eu lieu cette année encore à DENICE et chacun a payé sa part au Restaurant.

D'où un résultat égal à zéro

Sorties : Semaine Cyclo, Ascension ou Pentecôte	27 447	27 859	-412	-298	-141
--------------------------------------------------------	--------	--------	------	------	------

Coût des apéritifs et sangria offerts par le Club. Les séjours concernés sont ceux de l'Espagne, de Céreste et de la semaine fédérale à Orléans.

Subvention	1 400	500	900	1 400	1 400
-------------------	-------	-----	-----	-------	-------

Nous avons perçu 900 € de la Ville de Villefranche sur Saône en plus de toutes les facilités et aides matérinelles que la ville n'hésite pas à nous procurer ; un grand merci encore à la municipalité

Vêtements	2 272	6 112	-3 840	-501	175
------------------	-------	-------	--------	------	-----

En plus du stock que nous avons un peu étendu cette année (pour les tailles les plus courantes), le déficit de ce poste provient de l'opération coupes-vent chez l'enseigne Décathlon. Des vêtements visibles floqués au nom du CTC : n'hésitez pas à les porter.

TOTAUX	60 085	61 616	-1 531	-659	2 907
---------------	---------------	---------------	---------------	-------------	--------------

En conclusion :

Malgré le déficit annoncé, le résultat financier de l'année reste bon et les ressources du club permettent d'envisager sereinement la nouvelle saison à venir. Un grand merci encore une fois à nos sponsors et à Pascale et Alain qui s'occupent des démarches.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Jean-Pierre Billet
Trésorier

Didier Petit
Président

Colette DARMET
69640 – DENICE
Colette.darmet@gmail.com

LE CYCLOTOURISTE CALADOIS
ASSEMBLEE GENERALE DU 5 DECEMBRE 2025
RAPPORT DU REVISEUR AUX COMPTES

Monsieur le Président,
Chers Amis et membres de l'Association,

Dans sa séance du 9 décembre 2024, votre Conseil d'Administration m'a confié le rôle de réviseur des Comptes de votre association.

Ce rôle consiste à apprécier l'organisation de la comptabilité de l'association, valider la sincérité des comptes et du rapport financier qui viennent de vous être présentés.

L'organisation comptable de l'exercice 2024/2025 est la même que celle de l'exercice précédent. La comptabilité est tenue sur le logiciel OXYGENE/MEMSOFT, selon le principe de la saisie des engagements, sans attendre le dénouement en trésorerie.

Le logiciel permet de ventiler les recettes et les dépenses par nature comptable, mais aussi par poste analytique, ce qui donne une bonne appréciation des actions engagées par l'association, avec un chiffrage des résultats pour chacune d'entre elles.

J'ai procédé à la révision des comptes du présent exercice (période du 1^{er} novembre 2024 au 31 octobre 2025). Le rapport financier est la synthèse de cette analyse et j'en ai vérifié le contenu.

Observations particulières :

Incidence du coût de notre Assemblée Générale pour l'exercice clos le 31 octobre 2025 : une provision de 2 500 € est intégrée dans les charges de cet exercice (méthode identique à l'année précédente)

SYNTHESE

Les comptes et le rapport financier qui vous sont présentés vous donnent les explications nécessaires à la compréhension du résultat 2024/2025 qui est

UN DEFICIT DE 1 531 EUROS (MILLE CINQ CENT TREnte ET UN EUROS)

Les produits de l'exercice sont de 54 664 EUROS

Les charges sont de 56 755 EUROS

Le résultat financier est un produit de 560 EUROS

Le montant des fonds propres de notre association au 31 octobre 2025 est de 32 324 EUROS, résultat de l'exercice 2024/2025 compris

En conclusion de la présente mission,

JE VALIDE LA SINCERITE DES COMPTES ET DU RAPPORT FINANCIER qui viennent de vous être présentés.

Je vous remercie de votre attention.

Fait à Denicé, le 3 Décembre 2025
Colette Darmet

AG du CTC du 5 décembre 2025

Rapport du responsable Sécurité

Je ne vais pas vous faire le sempiternel discours sur la sécurité et le code de la route. Vous connaissez ça par cœur et, de répéter les choses, elles deviennent rébarbatives et produisent l'effet contraire.

Donc, pour le bien-être de tous, je m'abstiendrai !

Je vais vous présenter une liste non exhaustive des collègues ayant eu des péripéties en pratiquant leur loisir préféré : le cyclisme.

- Tout d'abord Jean Dumontet et moi-même avons eu l'envie irrésistible d'une baignade printanière lors du séjour à Salou en Espagne. Malheureusement pour nous on n'avait pas le bon pédalo et l'eau était un peu fraîche pour la saison !
- Dernièrement, à Montmerle-sur-Saône, Jacques Barthélémy et encore moi-même avons eu droit à la colère d'une automobiliste, charmante au demeurant, mais avec un vocabulaire qui n'a rien à envier à la gente masculine. Je vous assure, la parité est de mise à ce sujet, après avoir essuyé plusieurs noms d'oiseaux ou revenait souvent canard par ci, canard par là, est-ce dû à une déformation professionnelle, la dame étant sans doute dans la restauration. La preuve en est venue à la fin de sa plaidoirie en nous souhaitant de finir écrasés sous les roues d'un camion ... après les canards, les crêpes !
- Puisqu'on en était sur la gente féminine, je pense à Geneviève, qui n'a rien à voir avec cette mégère, et qui j'espère sait toujours tricoter car elle a eu maille à partir avec le bitume.
- Notre ami Yves Prato, est-ce que Yves pense à une reconversion professionnelle, commis de ferme ou être candidat à L'amour est dans le pré, en voulant faire du genou à un engin agricole, ledit genou rendit l'âme.
- Angelo, c'est le Museeuw du CTC car pour moi, la traversée du Bois de Laye s'apparente à la Trouée d'Aremberg de Paris-Roubaix, aussi périlleuse et Angelo, comme le lion des Flandres, a mordu la poussière. Je ne veux pas être oiseau de mauvaise augure mais la forme de 2017 s'envole à tire-d'aile.

Malheureusement des accidents plus graves m'oblige à être plus sérieux.

- Alain Mathieu a fait les frais d'un chauffard percuté de plein fouet, Alain a fait in vol plané qui a vraiment impressionné les témoins de la scène.
 - Si la formule du grand Albert est $E=mc^2$, je l'appliquerai au cyclisme en la modifiant par $H=mV^2$: m toujours la masse, (1,200T minimum pour une voiture) et V^2 la vitesse au carré, le résultat c'est H comme Hopital.
 - Et bien-sûr plus tragiquement, le décès d'Alain Mathias. Les rond-points sont les guillotines des cyclistes, de véritables pièges à vélo.
- Je vous le répéterai sans cesse : la PRUDENCE est la mère de la SECURITE, et j'ajouterais : la VIGILANCE la garante de votre LONGEVITE.

Le responsable Sécurité du CTC
Bernard Rébenaque

CR annuel du rédacteur de la revue EN ROUE LIBRE

Depuis notre dernière assemblée générale, j'ai publié trois éditions de l'ERL.

Le premier numéro, paru en décembre 2024, était consacré :

- au Rallye du Beaujolais 2024,
- au Marathon du Beaujolais 2024, où Pascale et Christophe ont participé à l'épreuve reine,
- ainsi qu'au compte rendu complet de notre AG 2024.

J'y annonçais également le passage à trois numéros par an, au lieu de quatre précédemment.

Le deuxième numéro, publié en juin 2025, présentait :

- les 1ères Pédalées,
- la série de BRM réalisée par Didier Sol,
- notre soirée des conscrits,
- le brevet de 150 km organisé par le CTC,
- ainsi que le séjour à Salou.

Enfin, **le troisième numéro**, sorti en octobre 2025, mettait en avant :

- le voyage à vélo de Michel,
- la participation du CTC à l'Ardéchoise,
- le BRA de Pascale et Didier,
- la Semaine fédérale à Orléans,
- ainsi que les voyages en cyclo-camping de Didier sur la Via Allier et de Christophe autour de la Bourgogne.

J'espère que vous avez apprécié ces trois numéros de l'ERL.

Sachez qu'ils représentent, pour chaque édition, un travail important en termes de mise en page et de coordination.

Je tiens à vous rappeler que **ce magazine est le vôtre** : mon rôle se limite à la mise en forme.

C'est à vous de m'envoyer vos articles et vos photos ! Sans vos contributions, il n'y a pas de magazine.

Malheureusement, ce sont souvent les mêmes personnes (que je remercie tout particulièrement) qui m'envoient des articles. Pourtant, je suis convaincu que beaucoup d'autres membres pourraient partager leurs expériences via :

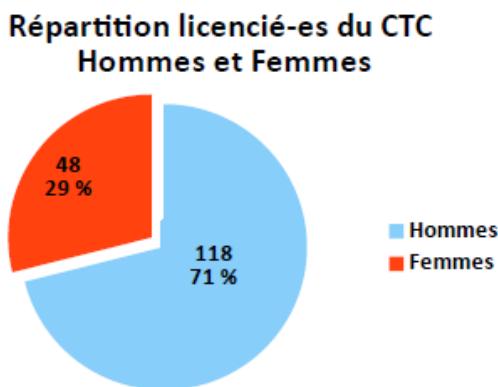
- des récits de sorties ou voyages à vélo,
- des actualités cyclotouristes,
- des tests de matériel,
- ou tout autre sujet qui pourrait intéresser la communauté.

Pour rappel, pour faciliter la préparation des numéros, merci de m'envoyer vos articles de préférence au format Word, accompagnés d'une sélection de photos **légendées** (je ne peux pas trier 4 ou 5 photos parmi tout un album de vacances).

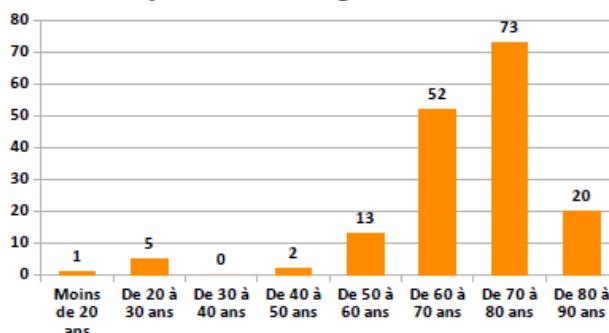
Merci à tous pour votre participation – c'est grâce à vous que l'ERL vit et continue de nous rassembler !

Christophe GRAVELEAU – responsable revue ERL

En 2025 : 166 licenciés et 69ans d'âge moyen



Pyramide des âges du CTC en 2025



Assemblée Générale : Activités prévues en 2026

- > **Dimanche 1er février** : Marche – VTT - Départ à Légyne suivi d'un repas à La Ferme des Granges
- > **Chaque samedi de février** : Premières Pédalées organisées par le CCRML 69
 - **Samedi 7 février** : à Sathonay-Camp
 - **Samedi 14 février** : à la salle multisports l'Escale à Arnas organisée par le CTC
 - **Samedi 21 février** : à Vindry-sur-Turdine
 - **Samedi 28 février** : à Chassieu
- > **Du samedi 7 au samedi 14 mars** : séjour CTC à Théoule-sur-Mer dans les Alpes-Maritimes
- > **Samedi 14 mars** : Soirée Conscrits et Nouveaux Adhérents à la salle du Palais des Sports à Villefranche
- > **Dimanche 22 mars** : Brevet des 100 kms suivi d'un mâchon à l'arrivée à la maison des Associations
- > **Dimanche 26 avril** : Brevet des 150 kms suivi d'un mâchon à l'arrivée à la Maison des Associations
- > **Du samedi 6 au samedi 13 juin** : Séjour CTC au Pays Basque à Hendaye (Pyrénées Atlantiques)
- > **Du samedi 11 au samedi 18 juillet** : Semaine Européenne de Cyclotourisme à Heerenveen aux Pays-Bas
- > **Du samedi 2 au samedi 9 août** : Semaine Fédérale Cyclotourisme 2026 à Château-Gontier sur Mayenne
- > **Dimanche 4 octobre** : Rallye du Beaujolais



REMERCIEMENTS A NOS SPONSORS

2025

ABEILLE ASSURANCES
ALLIANZ
ANTHEA CONSEILS
ATELIERS RAGOT
AU PETIT COIN FLEURI
BOULANG & JOH
CREDIT MUTUEL BELLEVILLE
CYCLES A. ROLLAND
D.M.E.
E.C.R.M - GROUPE - M
EPINAY AUTOMOBILES
ESPRIT VELO
GARAGE RENAULT GRIFFON
GROUPE NOEL
GUILLON ASSURANCES
GUYOT TOLERIE INDUSTRIELLE

INDUSCOPIES
KONY-START
LA BOUCHERIE DE FLEURIE
LAFORET IMMOBILIER
LA PRALULINE
LES EQUIPIERS
MAT & BRILLANT
MATERIEL-VELO.COM
NEW BIKE
NOMBLOT VILLEFRANCHE
PASQUIER FAVRE
PISTON VILLEFRANCHE
POMPES FUNEBRES FRETISSE
VINCENT FACADE
VINS VINCENT FONTAINE
V.M.B.C.

STATUTS du CYCLOTOURISTE CALADOIS

- ARTICLE 1er -

L'association dite "LE CYCLOTOURISTE CALADOIS", fondée en 1953, est régit par la loi du 1^{er} Juillet 1901 et le décret du 16 Août 1901.

- ARTICLE 2 -

Cette association a pour but de diriger, d'organiser, de développer et de défendre la pratique du cyclotourisme, tant de route qu'à vélo tout terrain. Cette activité sportive de loisir et de plein air, touristique et culturelle, exclut la compétition cycliste.

L'association est affiliée à la Fédération Française de Cyclotourisme. Elle peut adhérer à une autre association répondant à ses aspirations.

- ARTICLE 3 - Siège social -

Le siège social est fixé à :
Maison du Vélo, 462 rue de Frans
69400 - Villefranche-sur-Saône

Il pourra être transféré par simple décision du Conseil d'Administration ; la ratification par l'Assemblée Générale sera nécessaire.

- ARTICLE 4 -

L'association se compose de :

- a - membres d'honneur
- b - membres bienfaiteurs
- c - membres actifs ou adhérents

- ARTICLE 5 - Admission -

Pour faire partie de l'association, il suffit d'en accepter ses statuts.

- ARTICLE 6 - Les Membres -

Sont membres d'honneur, ceux qui ont rendu des services signalés à l'association ; ils sont dispensés de la cotisation de l'association.

Sont membres bienfaiteurs, les personnes morales ou physiques qui versent une contribution bénévole à l'association.

Sont membres actifs ceux qui ont pris l'engagement de verser annuellement une cotisation.

Cette cotisation comprendra celle de l'association et le coût de l'affiliation à la Fédération Française de Cyclotourisme. Le montant de la cotisation de l'association sera fixé par le Conseil d'Administration.

- ARTICLE 7 - Radiation -

La qualité de membre se perd par :

- a - La démission
- b - Le décès

c - La radiation prononcée par le Conseil d'Administration pour non-paiement de la cotisation ou pour motifs graves, l'intéressé ayant été invité par lettre recommandée à se présenter devant le Conseil d'Administration pour fournir des explications.

- ARTICLE 8 -

Les ressources de l'association comprennent :

1. Le montant des cotisations,
2. Les subventions de l'Etat, des départements et des communes,

- ARTICLE 12 -

Assemblée générale extraordinaire

Si besoin est, ou sur la demande de la moitié des membres inscrits, le Président peut convoquer une Assemblée Générale extraordinaire, suivant les formalités prévues par l'article 10.

Les délibérations de l'Assemblée Générale extraordinaire seront validées à la majorité des membres présents ou représentés ; en cas de partage, la voix du Président sera prépondérante.

- ARTICLE 13 -

Règlement intérieur

Un règlement intérieur peut être établi par le Conseil d'Administration qui le fait alors approuver par l'Assemblée Générale.

Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

- ARTICLE 14 -

Modification des statuts -

Les statuts peuvent être modifiés par l'Assemblée Générale, dans les condi-

tions prévues au présent article, sur proposition du Conseil d'Administration ou sur proposition du dixième des membres dont se compose l'Assemblée Générale, représentant le dixième des voix exprimables.

L'Assemblée Générale ne peut modifier les statuts que si le tiers au moins des voix exprimables s'est exprimé. Il ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

- ARTICLE 15 - Dissolution -

En cas de dissolution prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'Assemblée Générale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1^{er} Juillet 1901 et au décret du 16 Août 1901.

Ces statuts ont été adoptés à l'unanimité par l'Assemblée Générale du 30 Novembre 1996 et modifiés lors de l'A.G. du 24 Novembre 2007

Le Président

Le Secrétaire

Bernard

Bernard

CHAGNY

CASSET

RÈGLEMENT INTÉRIEUR du CYCLOTOURISTE CALADOIS

- Article 1 -

Le présent règlement intérieur ne peut être modifié que par l'assemblée générale ordinaire sur proposition du conseil d'administration ou sur demande écrite adressée au président, et signée par 40 % des membres actifs.

- Article 2 -

Il sera distribué ainsi que les statuts à tout nouvel adhérent.

- Article 3 -

Le conseil d'administration élit pour un an le président et les membres du bureau.

C'est le doyen d'âge du conseil d'administration qui préside la première séance qui se tient le mois qui suit l'assemblée générale.

Il fait un appel de candidature(s) au poste de président. S'il y a plusieurs candidats, chacun doit se présenter avec son programme devant le conseil d'administration. A l'issue de cette présentation, l'élection du président se fait à bulletins secrets.

Après élection du président à la majorité plus une voix du nombre des membres du conseil d'administration présents ou représentés, c'est lui qui préside la séance et qui fait élire le bureau. Dans le cas où il y aurait plusieurs candidats pour un poste, comme pour le président, ceux-ci doivent se présenter avec leur programme et motivation devant le conseil d'administration.

L'élection du bureau se fera à bulletins secrets. En cas d'égalité de voix, c'est l'avis du président qui l'emporte.

- Article 4 -

Les responsables de commissions se font connaître sur la base du volontariat et sont nommés par le président.

Les responsables des commissions font partie du conseil d'administration.

Les membres peuvent être choisis

parmi les membres du club en raison de leurs capacités.

C'est le responsable de commission qui fixe le lieu, les dates et heures de travail de la commission. Les convocations sont faites par lui.

- Article 5 -

En cas de faute grave commise par un membre de l'association, le conseil d'administration réuni en session extraordinaire, après un vote à la majorité des présents, invite par lettre recommandée avec accusé de réception le membre concerné à se présenter dans un délai de quinze jours devant le conseil d'administration pour fournir des explications. A la suite de cette audition le conseil d'administration peut être amené à sanctionner le membre après un vote à la majorité des deux tiers des présents.

La notification de la décision est communiquée au membre par lettre recommandée avec accusé de réception.

- Article 6 -

Afin de garantir un accueil satisfaisant des participants et l'équité au sein du club, tout membre du C.T.Caladois se doit de participer à l'organisation des deux manifestations organisées par celui-ci. La Beaujolaise et le Rallye du Beaujolais. Il pourra être demandé aussi de participer à des manifestations exceptionnelles.

- Article 7 -

Les membres mineurs devront joindre à leur adhésion une autorisation écrite et signée par leurs parents, leur permettant la pratique de nos activités. Ils devront passer la visite médicale, proposée par le club. Elle sera gratuite. Dans le cas où ils ne se présenteraient pas à cette visite, ils devront présenter un certificat médical attestant leur aptitude à pratiquer nos activités.

Ce Règlement intérieur a été adopté à l'unanimité au cours de l'Assemblée Générale du 28 Novembre 1998.

à modifier

MAT & BRILLANT

PEINTURES - PAPIERS PEINTS
PARQUETS - CONSEILS EN DÉCO

04 74 62 30 22
129 Rue de la Farnière, Parc d'Activités
d'Epinay 69400 GLEIZÉ

www.matetbrillant.fr

PASQUIER
FAVRE

212 impasse de la Forge
69400 Arnas
Tél. 04 74 65 30 88
www.pasquierfavre.fr

GMS
MÉTAL
SOLUTIONS

161 rue de l'Avenir
69830 Saint-Georges-de-Reneins
Tél. 04 74 62 26 45
www.gms-chaudronnerie.fr

AC
ANTHÉA CONSEILS
AMÉLIORONS ENSEMBLE

QSE - RSE - SÛRETÉ
AUDIT
CONSEIL
FORMATION

Qualiopi
processus certifié

+ 33 (0) 6 80 31 16 32
fbouleau@anthea-conseils.com

anthea-conseils.com
279 chemin de Joutecrôt – 69400 ARNAS



GUILLON Assurances

Agent général Aréas et courtier en assurances
N° Orias : 07 016 627

Toutes assurances : particuliers et professionnels

Investissement et défiscalisation immobilière

Santé - Prévoyance - Retraite

Placements financiers

MATERIEL-VELO.COM
cervelo PINARELLO TREK Wilier
Lightweight **FOCUS** MAVIC BMC

Z.A Epinay, 671 rue de la farnière, 69 400 Gleizé
04.74.694.694 - www.materiel-velo.com

Vente de véhicules

neufs & d'occasion



Centre d'essai
véhicules neufs



Mécanique



Carrosserie



Pièces de rechange
& accessoires

NOMBLOT VILLEFRANCHE

1193 Avenue de l'Europe, 69400 Villefranche s/S
04 74 68 90 90



www.groupe-nomblot.com

A.ROLLELAND
cyclée

01480 JASSANS

04.74.60.90.05

LAPIERRE

DIMEXOLOM

XLC

HUTCHINSON

HABIBIE

FAÇADIER : C'EST UN MÉTIER

Un projet pour
votre maison ?
Appelez-nous !

SASU

Vincent

www.facade-vincent.fr

42, impasse des Arbousiers - ZI Nord - 69400 Arnas - Tél. 04 74 60 36 52 - Fax 04 74 62 04 46
Mail sas.vincent@facade-vincent.com

BOULANG & JOH

122 rue Paul Bert.
69264 Villefranche-sur-Saône
Tél. 04 37 55 05 97

RAGOT SELLIER - BÂCHISTE
COMPTERIAISSEUR - INSTALLATEUR

RB VOLANT CHAMBRE BÂCHES TECHNIQUES SELLERIE

ATELIERS DE FABRICATION & SHOWROOM VILLEFRANCHE
04 74 68 73 22
234 rue de Chavanne 69400 ARNAS

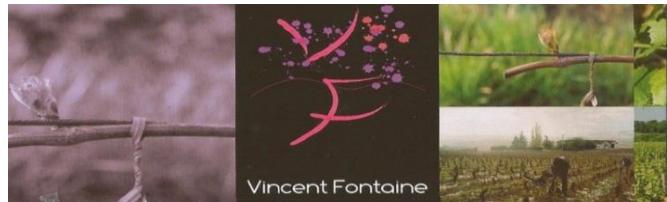
SHOWROOM LYON
04 74 68 08 95
1 rue Cuvier 69006 LYON

www.ateliers-ragot.com

Crédit Mutuel Belleville

16 Rue de la République - 69220 BELLEVILLE

Tél. : 04 74 06 73 12
Courriel : 07355@creditmutuel.fr



beaujolais *domaine de la rocaillère*
Dégustation-Vente de Beaujolais
Blanc, Rouge, Rosé
et Crémant de Bourgogne
384 montée de Corbay - 69480 Pommiers
Tél. 06.21.36.43.95

DME

CONSTRUCTION METALLIQUE
SERRURERIE



Denis LAROCHE

Didier CHAMPION

54 route des Prêles
01480 SAVIGNEUX
Tel: 04 74 00 77 07
Fax: 04 74 00 78 83

contact@dme-sa.fr
www.dme-sa.fr



GARAGE GRIFFON

AGENT
Z.I Nord - 70 avenue de Joux
69400 Arnas

Tél : 04 74 68 10 89
garage.griffon@wanadoo.fr - www.garage-griffon.com



**GROUPE
NOËL**

Le partenaire de tous vos projets métalliques
3 impasse Grange Rouge 69400 LIMAS
04 74 62 02 16 www.groupe-noel.fr

Conception et construction de Bâtiment d'Entreprise

GROUPE-M



www.grouphem.fr / 04.78.57.95.25

POMPES FUNÉBRES
FRÉTISSE
FAMILIALES

*Face à un décès
confiez votre Famille à la Nôtre !
David et Marie FRÉTISSE à vos côtés
afin de vous accompagner...*

De garde 7 j/7 en cas de décès
04 74 07 11 99

(N°HAB. PRÉF. 69-04-16) N° ORIAS 07.025.014

PISTON
L'AUTO SOLUTION

TOUTE LA PIÈCE
AUTOMOBILE

04 74 62 06 89

www.piston.fr

PISTON VILLEFRANCHE

268 RUE DES FRÈRES BONNET - VILLEFRANCHE

ETUDE
ET REALISATION
DE BATIMENTS INDUSTRIELS
ET COMMERCIAUX

V.M.B.C.

S.A.S au capital de 750 000 E
6, rue des Rubis - Z.A.
38280 VILETTE-D'ANTHON
Tél. 04 78 31 28 55
Télécopie 04 78 37 15 48
R.C. Vienne B 354 077 562
N°Identification Intracommunautaire FR 543 540 77 562
Siret 354 077 562 00024